

DELIBERATION CA104-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2022-120 du 3 juillet 2022 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 15 novembre 2023 ;

Objet de la délibération : Bilan de Nightline

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 23 novembre 2023, le quorum étant atteint, arrête :

Le bilan de Nightline est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*

Didier BOUQUET

Signé le 06 décembre 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 19/12/2023



Rapport d'activité

Nightline Pays de la Loire 2023

Au Sommaire

Au Sommaire	1
Introduction	2
Actions à la rencontre des étudiant·e·s	3
Sur les lieux de vie des étudiants	3
Tisser du lien avec le réseau associatif étudiant	4
Communication numérique	4
La ligne d'écoute et les bénévoles écoutant·e·s	5
Une ligne d'écoute par des étudiant·e·s engagé·e·s	5
Pourquoi les étudiant·e·s rejoignent-ils·elles Nightline ?	6
L'accompagnement par des professionnel·le·s	7
Suivi renforcé en interne	8
Qui utilise la ligne d'écoute et pour quel usage ?	10
Feedback des appelant·e·s et démarche d'évaluation	14
Nightline dans un réseau de partenaires	15
Les partenaires de l'enseignement supérieur	15
S'insérer dans le réseau local de la jeunesse et de la santé	16
S'insérer dans un réseau institutionnel	16
Perspectives 2024	18

Introduction

L'année 2023 est pour Nightline Pays de la Loire une année de consolidation de son implantation dans le territoire avec l'ouverture d'un deuxième plateau d'écoute à Nantes en avril. Des nouveaux·elles bénévoles ont été recruté·e·s et formé·e·s et de nombreuses actions pour informer et sensibiliser sur l'association et sur la santé mentale ont été menées.

Les chiffres alarmants dévoilés par l'Observatoire de la Vie Étudiante sur la santé mentale des étudiants¹, qui exposent que près de 43% des étudiants sont en détresse psychologique, nous confirme la nécessité de continuer à réaliser de la prévention et de la promotion en santé mentale auprès de cette population. En s'appuyant sur l'expérience des membres de l'association, professionnels et vécu des bénévoles étudiant·e·s, nous cherchons à sensibiliser les étudiant·e·s.

En 2023, nous avons continué à aller à la rencontre des étudiant·e·s sur tout le territoire ligérien, dans les grandes villes universitaires et dans les villes d'équilibre, à travers la continuité de notre partenariat avec le consortium universitaire des Pays de la Loire, regroupant l'Université d'Angers, Nantes Université, l'Université du Mans et le CROUS Pays de la Loire. Des partenariats avec des structures locales et d'autres établissements d'enseignement supérieur ont également été établis afin de renforcer les opportunités de sensibiliser à la question de la santé mentale chez les jeunes et les étudiant·e·s.

Durant l'été, des réflexions sur l'accompagnement des bénévoles, leur formation et le non cumul des responsabilités ont été réalisées afin d'améliorer l'expérience associative des bénévoles. En octobre 2023, 42 bénévoles sont actif·ve·s dans l'antenne Pays de la Loire.

Nous avons donc pu, cette année, stabiliser le projet en Pays de la Loire, faire connaître nos actions à plus grande échelle, renforcer notre dispositif d'écoute, afin de poursuivre notre objectif premier : améliorer la santé mentale des étudiant·e·s.

¹ <https://www.ove-national.education.fr/>

Actions à la rencontre des étudiant-e-s

L'année 2023 a vu la poursuite des actions d'aller-vers sur le territoire ligérien, avec la consolidation des actions à Angers et au Mans et des actions menées à Nantes dans le cadre de l'ouverture du 2ème plateau d'écoute en avril 2023.



Sarah, Léonie et Lilou, toutes 3 volontaires en service civique arrivées en septembre 2023, lors de l'événement Campus en fête de l'Université du Mans et sur le campus de l'Université d'Angers situé à Belle-Beille

Sur les lieux de vie des étudiants

L'équipe permanente de Nightline dans les Pays de la Loire est constituée d'une déléguée territoriale et de trois volontaires en service civique, dont la mission est, en partie, d'aller à la rencontre des étudiant-e-s sur les campus. Sur la période de janvier à octobre 2023, les campus des universités d'Angers, Nantes et du Mans, ainsi que des étudiant-e-s d'autres écoles d'enseignement supérieur ont accueilli l'équipe de Nightline lors de **32 interventions** de prévention et de promotion en santé mentale :

- lors de temps forts universitaires (ex : campus day en septembre)
- Aux côtés de services de santé universitaires
- Sur invitation dans les bibliothèques universitaires

Près de 2000 étudiant-e-s ont été touchées sur ces actions menées sur les campus de Nantes, Angers, Le Mans, Cholet, Laval ainsi que dans des résidences du CROUS et sur les lieux de vie qu'ils et elles fréquentent : point J (Angers), dans les rues de la ville (Les Noxambules, Angers). Une action de proximité à l'ICAM (Nantes) a également été réalisée ainsi que deux ateliers sur les thématiques de l'éco-anxiété auprès des étudiant-e-s de l'ESSCA, de la gestion

de stress et du sommeil en partenariat avec le SSU d'Angers.. De plus, lors des Semaines d'information sur la santé mentale en octobre, Nightline a pu tenir un stand à la bibliothèque universitaire du Mans en partenariat avec le SSE.

Tisser du lien avec le réseau associatif étudiant

Nightline étant une association portée par des étudiant·e·s bénévoles, tant dans sa gouvernance que dans l'action de la ligne d'écoute, nous nous inscrivons dans le portage d'actions communes avec les associations étudiantes. Plus de 200 structures ont été recensées par l'équipe de Nightline : BDE, associations de filières, radios étudiantes, ...

Nightline agit également en réseau avec des structures étudiantes de portée nationale comme Animafac, Cop1, ESN, l'AFEV, porter des actions communes au niveau local fait donc partie des modes d'action de l'association. En 2023, sur le territoire ligérien, Nightline a pu :

- être présente lors de distributions alimentaires (ex : Cop1)
- intervenir sur des radios étudiantes locales (radio Prun' à Nantes, Radio'G à Angers)
- intervenir lors de tables-rondes sur le thème de la santé mentale

Avec Cop1, nous avons agi ensemble auprès d'étudiants en situation de précarité ; les difficultés des étudiants ayant tendance à se cumuler, il est essentiel que Nightline Pays de la Loire porte une attention particulière à la santé mentale de celles et ceux qui se rendent aux distributions alimentaires (dialogue, présentation de la ligne d'écoute, des ressources disponibles pour eux·elles, du kit de vie, etc.). La consolidation des actions avec Cop1, notamment sur le territoire nantais, ainsi que le développement de partenariat avec d'autres associations luttant contre la précarité étudiante (exemple : l'épicerie solidaire Agoraé à Angers) fait partie des perspectives pour 2024.

Communication numérique

Depuis sa création en 2016, Nightline a une présence remarquée sur les réseaux sociaux, terrain d'information très prisé des étudiant·e·s. Au 1er octobre 2023, nous décomptons 8736 abonnés sur la page Instagram @NightlineFrance contre 6126 au 1er octobre 2022 et notre couverture Tiktok touche désormais près de 12 000 personnes. Plus de 160 publications ont été postées sur LinkedIn, réseau social privilégié par l'association pour toucher les partenaires institutionnels.

En février 2023, nous avons collecté des informations à l'échelle nationale afin de mettre à jour notre annuaire [soutien-etudiant](#) qui permet aux appelant·e·s de trouver par eux·elles-mêmes les ressources les plus adaptées à leur situation et leurs besoins. Le recensement mené a permis de garantir l'exactitude des horaires d'ouverture et des modalités de rendez-vous, ainsi que leur

équilibre présentiel/distanciel. Ce travail a également permis de repérer davantage de structures pouvant soutenir les étudiant·e·s gratuitement. Cet outil peut être utilisé par les bénévoles au cours de l'échange ou proposé aux appelant·e·s.

En octobre 2023, une nouvelle campagne de communication pour l'année scolaire, "Tête la Première", autour de l'activité sportive, a été lancée. Les témoignages de sportifs·ves partenaires ainsi que des supports de communication partageables aux étudiants sont disponibles sur le [site de la campagne](#). L'objectif de cette campagne est double : valoriser l'activité sportive et faire de la prévention sur l'impact que peut avoir une pratique à haute intensité sur la santé mentale.

La ligne d'écoute et les bénévoles écoutant·e·s

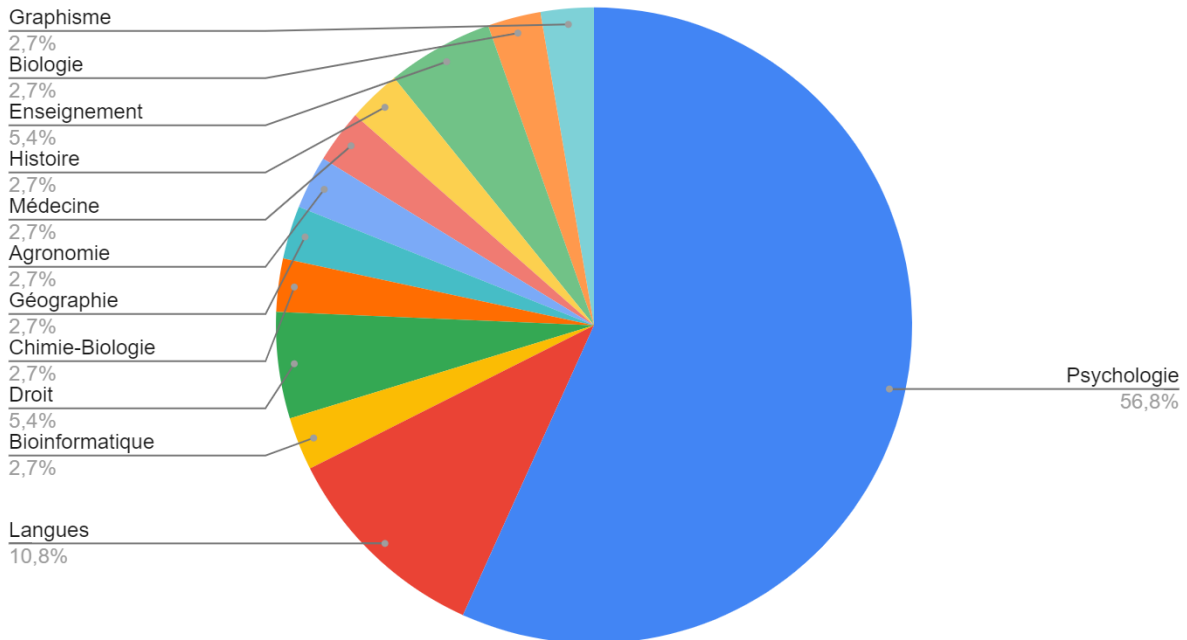
Une ligne d'écoute par des étudiant·e·s engagé·e·s

Le dispositif d'écoute nocturne porté par Nightline fonctionne dans une logique de soutien par les pairs : un·e étudiant·e soutient un·e autre étudiant·e dans un moment où il·elle en ressent le besoin. Cette approche se traduit par le recrutement d'étudiant·e·s motivés et compétent·e·s pour cette mission. Dans les Pays de la Loire, le premier plateau d'écoute a été implanté à Angers en mars 2022, puis a suivi l'implantation d'un deuxième plateau à Nantes au 1er avril 2023. A date du 31 Octobre 2023, 23 étudiant·e·s à Angers et 19 à Nantes sont engagé·e·s, en tant qu'écoutant·e, formateur·ice, porte-parole ou membre décisionnaire du Conseil Local.

La ligne d'écoute des Pays de la Loire ouvre 4 à 5 soirs par semaine actuellement.

Les bénévoles écoutant·e·s sont issu·e·s de tous types de filière, avec une sur-représentation forte des étudiants en psychologie dans l'antenne.

Filières suivies par les écoutant·e·s de Nightline dans les Pays de la Loire



Les étudiant·e·s s’engagent à prendre 2 à 3 permanences d’écoute par mois, dans les locaux de Nightline. Aucun contact ne peut être pris en dehors des murs. Lors de chaque permanence, a minima trois bénévoles sont impliqué·e·s de 21h à 2h30. A la fin de la permanence, Nightline conduit les bénévoles à leur domicile (défraiement de taxis). Cela représente une vingtaine d’heures d’engagement chaque mois.

Pourquoi les étudiant·e·s rejoignent-ils·elles Nightline ?

Début 2023, nous avons conduit une enquête interne afin de mieux connaître les leviers d’engagement des étudiant·e·s dont la moyenne d’âge est de 21,5 ans.

Ils et elles sont 50% à s’être engagé·e·s “pour contribuer au projet de l’association”, 30% indiquent s’être engagé·e·s “pour changer les choses” et 15% “pour acquérir de nouvelles compétences”. Cet ensemble de réponses permet d’avoir une photo fidèle de ces étudiant·e·s qui s’engagent anonymement pour leurs pairs : ils souhaitent globalement contribuer à l’amélioration de la santé mentale de leurs pairs, tout en ayant la possibilité de valoriser cette expérience. En effet, nous proposons chez Nightline des ateliers pour valoriser les compétences acquises dans le cadre du bénévolat, et nous encourageons les étudiant·e·s à faire reconnaître leur engagement dans le cadre de leur vie étudiante (ECTS, unité d’enseignement, etc).

L'accompagnement par des professionnel·le·s

L'intégralité des bénévoles écoutant·e·s de Nightline dans les Pays de la Loire est accompagnée par un·e psychologue. En effet, dans le cadre de leur engagement, **les étudiant·e·s ont l'obligation de participer une fois toutes les 3 permanences à un groupe d'analyse de la pratique (GAP) animé par un·e professionnel·le de santé mentale.**

A Angers, Nightline travaille depuis le début avec le Service de Santé Universitaire, qui met à disposition gracieusement le temps de travail d'une psychologue pour l'animation de ces GAP. Depuis avril 2023, et devant certaines incompatibilités d'emploi du temps, nous avons recruté une autre psychologue pour cette mission à Angers. A Nantes, deux professionnelles recrutées en libéral assurent l'animation de ces GAP. Au total, plus de 20 sessions ont été organisées entre janvier et octobre avec les 4 psychologues.

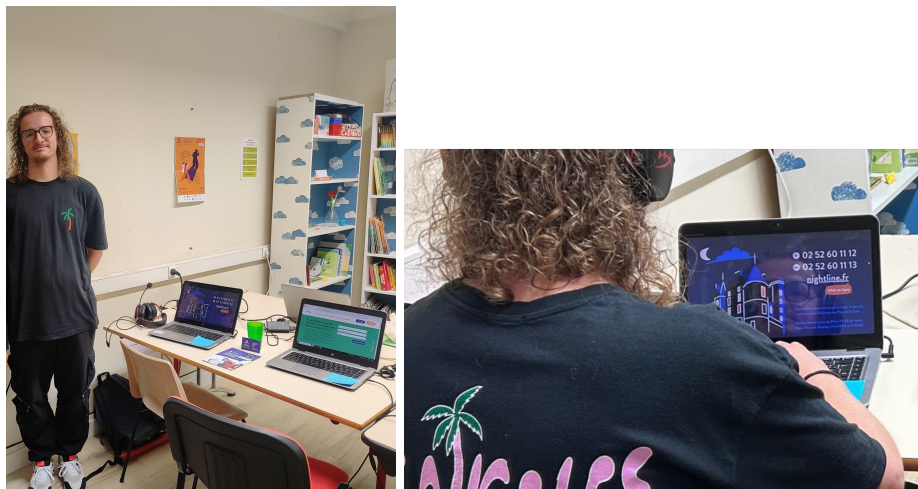
En cas de besoin, les bénévoles peuvent également solliciter jusqu'à trois séances individuelles avec une psychologue dite "de recours".

Par ailleurs, l'équipe permanente salariée de Nightline au siège est composée d'une **psychologue clinicienne entièrement dédiée à la ligne d'écoute** dont les missions sont notamment le soutien aux bénévoles, l'amélioration des process, la prise en charge de l'analyse des appels déclarés "abusifs", le suivi des psychologues des GAP, le soutien aux différentes commissions de travail autour de la ligne d'écoute. Son rôle est clé pour s'assurer du bon déroulement des permanences, de la bonne santé mentale des étudiant·e·s écoutant·e·s. Elle peut être sollicitée à tout moment par les psychologues avec qui nous travaillons dans l'antenne des Pays de la Loire, ainsi que par les bénévoles. Pour fluidifier au mieux la circulation de l'information, la déléguée territoriale (salariée) rencontre régulièrement les psychologues (dispositif à renforcer en 2024).

L'année 2023 a été l'occasion de tester les différents processus de remontée d'information via les psychologues. En particulier, nous souhaitons que les informations concernant la santé mentale des étudiant·e·s écoutant·e·s soient partagées pour pouvoir inciter un·e étudiant·e qui en aurait besoin à prendre une pause dans ses fonctions chez Nightline. Aujourd'hui, ce sont les présidents d'antenne, avec l'appui du conseil local et des salarié·e·s, qui suggèrent ou imposent des pauses.

Certain·e·s bénévoles choisissent d'approfondir leur engagement en s'impliquant sur des postes dans le Conseil Local de l'association. Ils·elles ont suivi une formation initiale, comprenant la passation avec l'ancien·ne bénévole occupant ce poste (réalisée en juin 2023 à Angers, en septembre 2023 à Nantes), un temps de formation en présentiel animé par leur déléguée territoriale sur les principes et la vision de Nightline et leur application ainsi que sur la gestion des relations entre bénévoles et la gestion de conflit.

Une formation “Surmenage associatif”, animée par une psychologue de Nightline, a été mise en place en septembre 2023 pour tous les bénévoles membres des CL afin de les sensibiliser à ce sujet et de faire de la prévention sur leur expérience bénévole. Une formation sur l’utilisation des outils partagés (drive, Slack, ...) a également été proposée en début d’année universitaire.



Antoine, président nantais et porte-parole, lors d’une permanence en septembre 2023

Suivi renforcé en interne

Depuis septembre 2023, suite à une expérimentation réussie dans l’antenne de Lyon, la mission bénévole de Responsable accompagnement des bénévoles a été instaurée, avec pour mission de réaliser des entretiens de suivi avec les bénévoles afin de discuter de leur engagement associatif. Ces entretiens permettent :

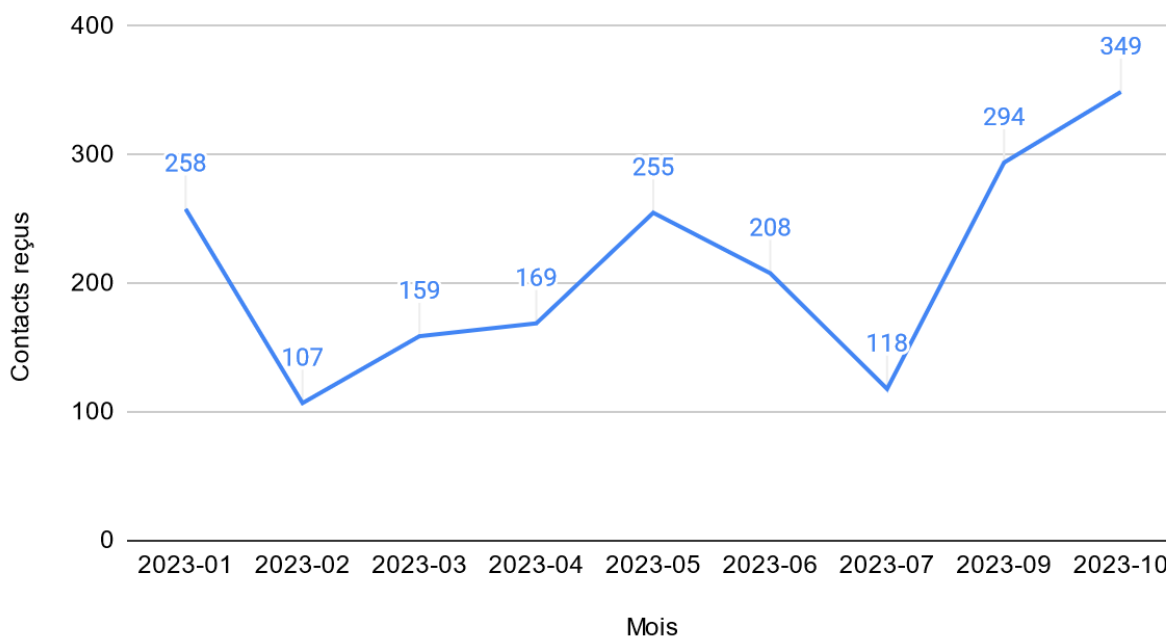
- D’offrir aux bénévoles écoutant·e·s un espace de discussion pour faire le point sur leur expérience bénévole ;
- D’identifier les facteurs qui favorisent l’engagement et les difficultés rencontrées, afin d’améliorer les conditions d’engagement ;

En 2023, la ligne d’écoute s’est renforcée avec l’ouverture de permanences à Nantes. Nous pouvons recueillir des données en volume et de manière qualitative qui permettent de comprendre son usage par les étudiant·e·s. La ligne d’écoute a été fermée pendant la période estivale (de mi-juillet jusqu’à fin août).

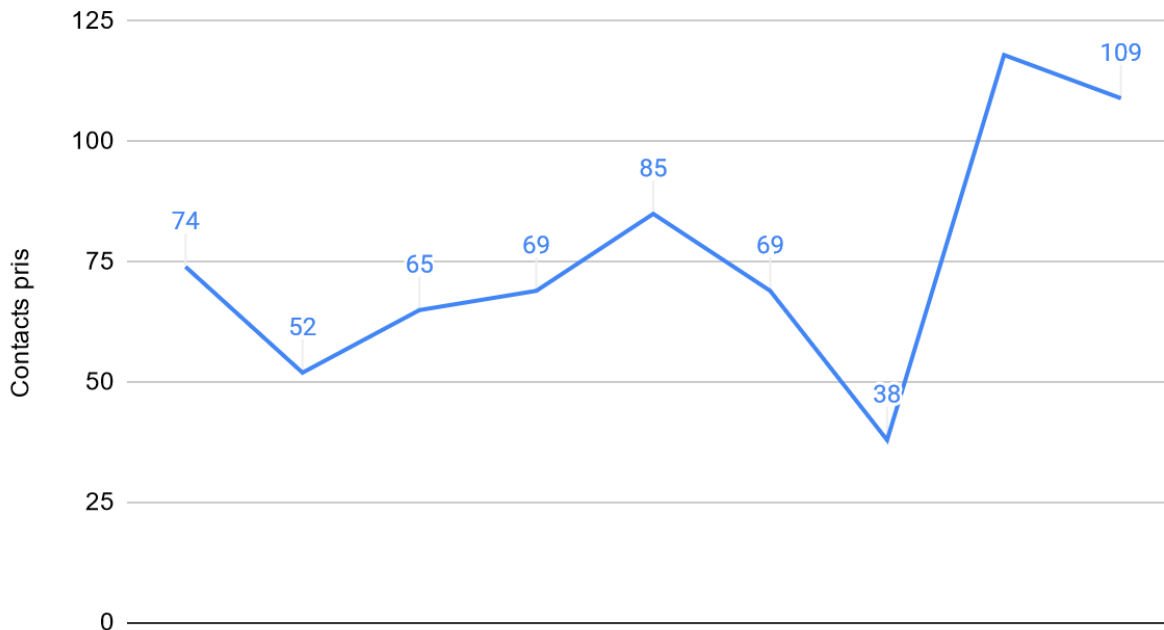
Entre le 1er janvier et le 31 octobre 2023, la ligne d’écoute de Nightline dans les Pays de la Loire a reçu **1 917 contacts**. Les contacts reçus concernent toutes les prises de contact par téléphone ou par tchat, qui arrivent sur le numéro de téléphone dédié “Nightline Pays de la

Loire”. Ces contacts sont pris en charge en priorité par les écoutant-e-s à Angers ou à Nantes, puis basculent sur la plateforme commune afin d’être redirigés vers une autre antenne ouverte le même soir.

Evolution du nombre de contacts reçus



Evolution du nombre de contacts pris



Parmi toutes les prises de contact avec la ligne d'écoute entre janvier et octobre 2023, **679 contacts ont été pris**, permettant un échange entre un·e appelant·e et un·e écoutant·e, soit 35% des contacts. Ce taux de décrochage s'explique par plusieurs facteurs : un effet d'embouteillage à l'ouverture de la ligne et un nombre limité de bénévoles en permanence.

L'association va poursuivre ces efforts pour être en capacité de répondre à davantage de sollicitations.

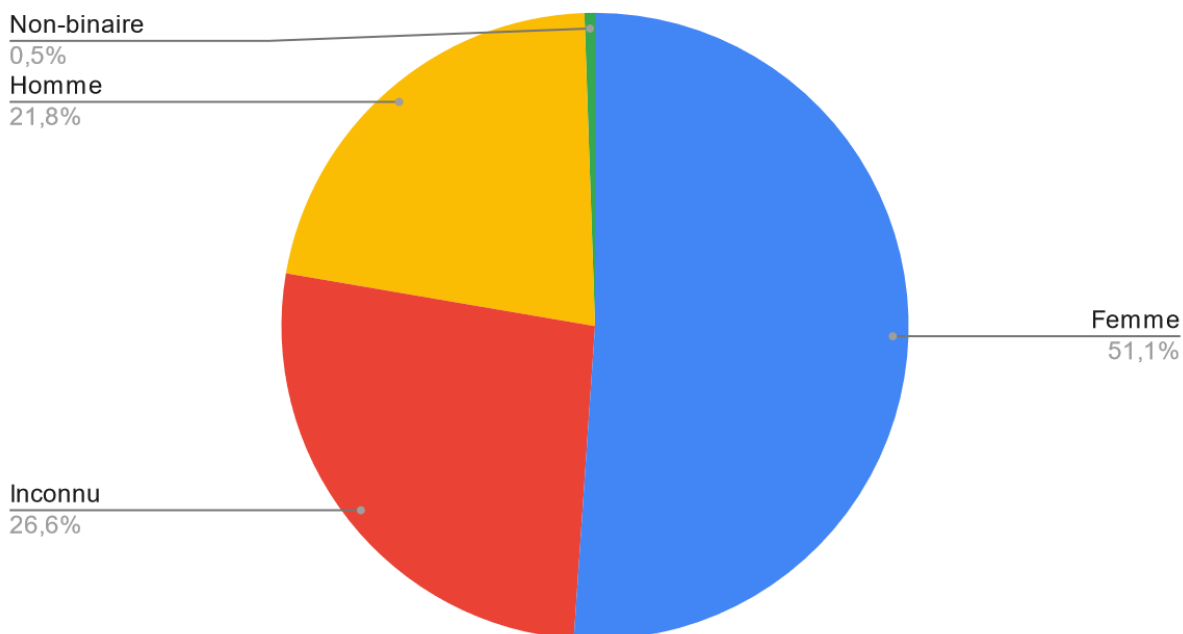
Parmi ces contacts, **77% sont pris par tchat et 13% par téléphone**. Les échanges durent en moyenne **1 heure (55 minutes pour les appels et 1h05 pour les tchats)**.

Qui utilise la ligne d'écoute et pour quel usage ?

A la fin de chaque contact pris par téléphone ou par tchat, les écoutant·e·s bénévoles remplissent un questionnaire afin de récolter des informations sur le profil des appelant·e·s et les thématiques traitées (les méthodologies sont détaillées dans [le rapport national 2022-2023](#)).

Le service d'écoute dans les Pays de la Loire est **utilisé majoritairement par des femmes**, bien qu'un tiers du genre des appelant·e·s n'ait pas pu être identifié lors de l'échange (utilisation de l'écriture inclusive, pas de déduction possible dans la voix, adjectifs non genrés, ...).

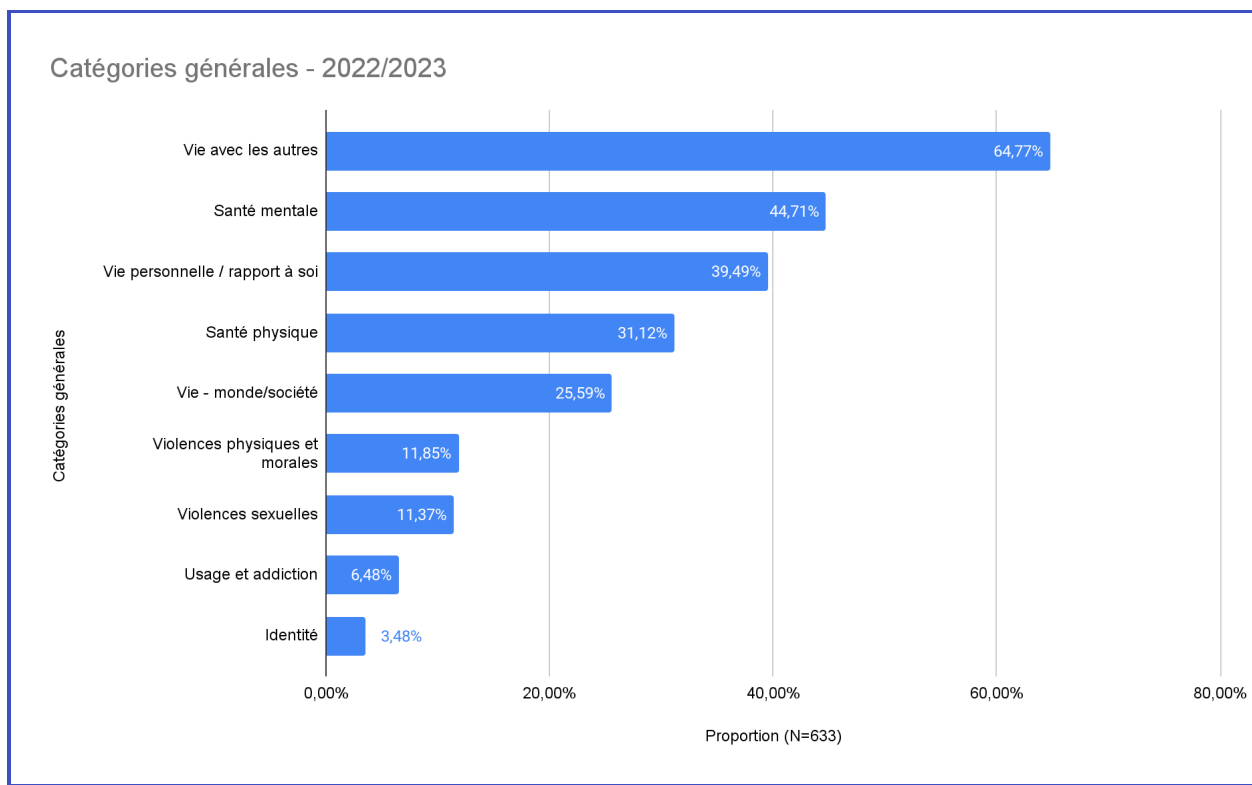
Répartition du genre des appelants



Nous ne récoltons pas d'autres éléments concernant les appelant·e·s étant donné que la ligne d'écoute est anonyme. Lors de l'appel, si des éléments permettant d'identifier l'appelant·e seraient récurrents, l'écouter·e signalerait que les "indices" quant à l'identité de l'écouter·e n'ont pas leur place dans l'échange.

Il est possible de cocher plusieurs cases correspondant aux thématiques abordées par les appelant·e·s, c'est pourquoi le pourcentage de thématiques cochées est supérieur à 100%.

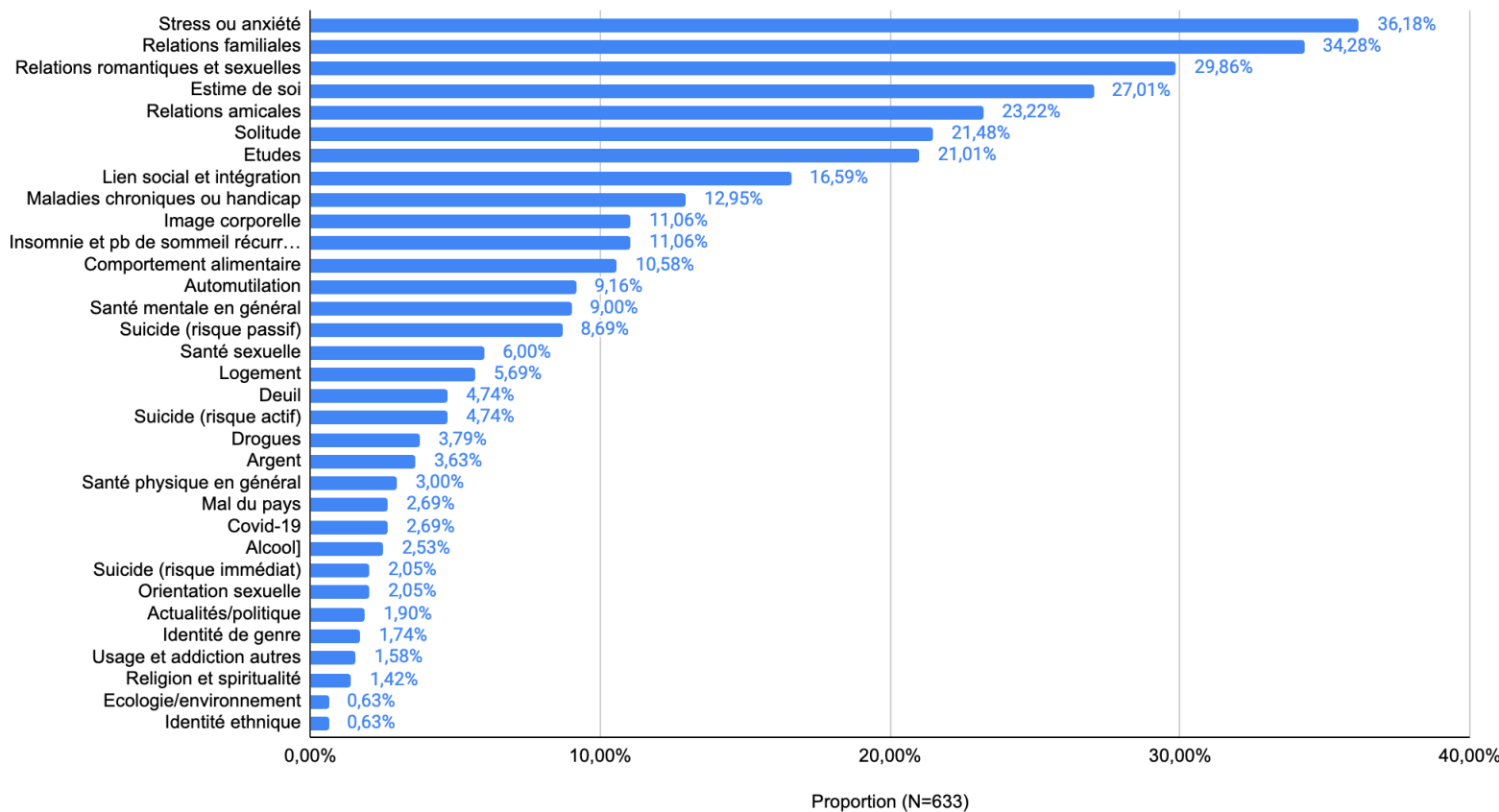
Nightline a fait le choix de catégoriser les thématiques en "catégories générales" qui sont ensuite affinées.



Lecture des données : 64,77% des mentions recueillies via le questionnaire sont en lien avec la thématique “vie avec les autres”, 11,37% des mentions recueillies sont en lien avec les violences sexuelles.

De manière plus précise, les données sont affinées comme suit :

Sous-thèmes



Feedback des appelant·e·s et démarche d'évaluation

La plateforme de tchat utilisée par l'association pour son service d'écoute propose systématiquement aux appelant·e·s de noter (entre 1 et 5) leur interaction avec les bénévoles-écoutant·e·s, ce qui permet d'obtenir un retour sur l'expérience des appelant·e·s.

Entre le 1 mai 2022 et le 31 avril 2023, 793 notes ont été laissées avec pour moyenne 4,2 sur 5, ce qui correspond à l'évaluation du service l'année précédente.

Depuis le 1er novembre 2022, l'association a mis en place une procédure afin de recueillir des données sur le vécu des appels auprès des bénéficiaires, par le biais d'un questionnaire. Il est disponible sur le site internet de Nightline et un lien de redirection est présent à la fin de chaque tchat.

Entre le 01/01/2023 et le 31/10/2023, il y a eu 177 réponses au questionnaire toutes antennes confondues (résultats : 93% sont des appelant·e·s qui ont sollicité la ligne d'écoute via le tchat). Parmi les répondant·es, 66% sont des personnes qui contactaient la ligne d'écoute pour la première fois.

Le sentiment général sur le service d'écoute de Nightline est largement positif avec près de 76% d'avis positifs, 42% ont répondu "Excellent" et 34% "Bon". Seuls 7% ont un sentiment négatif.

D'autres données sur l'évaluation sont disponibles dans le rapport d'activités national 2022-2023 de Nightline France.

"J'aime beaucoup votre service et ce que vous faites, toutes les personnes travaillant chez vous pour que ce site existe sont vraiment de très bonnes personnes. J'espère sincèrement que vous savez à quel point votre travail aide les autres, merci pour tout."

"Merci beaucoup de faire le travail que vous faites et d'offrir aux gens pour qui les heures de la nuit sont particulièrement difficiles une chance de se sentir écouté et moins seul"

Lancement du plateau d'écoute de Nantes !

Novembre 2022 : Lancement du processus d'ouverture (information aux étudiant.e.s, planification des interventions sur les campus)

Janvier-avril 2023: Lancement du processus Plus de 10 stands de recrutement organisés à Nantes, 60 candidatures récoltées.
2 sessions de formation mutualisées Angers/Nantes

Avril 2023 : Ouverture du plateau d'écoute avec 1 à 2 permanences par semaine

Mai 2023 : Inauguration de la ligne d'écoute en présence des partenaires

Septembre/Octobre 2023 : 2 sessions de formation des bénévoles

Aujourd'hui : 21 bénévoles actifs



Inauguration de l'ouverture du plateau d'écoute de Nantes, avril 2023

Nightline dans un réseau de partenaires

Les partenaires de l'enseignement supérieur

L'antenne Nightline Pays de la Loire a été lancée grâce au soutien d'acteurs majeurs de l'enseignement supérieur dans la région : l'Université d'Angers, Nantes Université, Le Mans Université et le CROUS Nantes Pays de la Loire. Ce consortium universitaire de quatre partenaires porte conjointement le projet de Nightline sur le territoire : la ligne d'écoute est accessible à tous·tes les étudiant·e·s de la région quel que soit leur campus, les actions de promotion et de prévention se déroulent dans tous les établissements, tous·tes les étudiant·e·s ont accès aux outils de l'association en ligne. L'action de Nightline s'inscrit pleinement dans les stratégies des différents acteurs autour de la santé mentale des étudiant·e·s, de leur bien-être, etc.

Si le lancement a été permis grâce au soutien du consortium universitaire de la région, nous nous attelons aussi à diversifier les soutiens via d'autres établissements : écoles, CFA, ... En

2023, nous avons le soutien de l'ESSCA (Angers) et de l'ICAM (Nantes), ainsi que de l'UCO de Nantes depuis septembre 2023. Les efforts de présentation à d'autres établissements pour les fédérer au projet et les inviter à soutenir la santé mentale de leurs étudiants, partout dans la région, sont toujours en cours. Nous souhaitons ainsi diversifier les profils d'étudiant·e·s touché·e·s par nos actions ainsi que les profils de bénévoles recruté·e·s en tant qu'écouter·e·s. Des pistes potentielles de partenariat existent avec l'IMT Atlantique, avec Audencia, ou encore avec des centres de formation.

S'insérer dans le réseau local de la jeunesse et de la santé

Nightline travaille à la croisée de deux écosystèmes : celui de la jeunesse et celui de la santé. Pour cette raison, nous souhaitons rencontrer les acteurs locaux qui œuvrent dans ces domaines, afin d'agir en complémentarité. Étant un acteur arrivé récemment sur le territoire, nous tenons à rencontrer les acteurs qui nous ont précédés, afin d'identifier ensemble des pistes de travail, de développement, d'interaction.

Depuis l'automne 2022, Nightline est membre du Conseil Local de Santé Mentale d'Angers Loire Métropole, et nous souhaitons poursuivre notre insertion dans ce réseau d'acteurs pluridisciplinaires. En effet, nous identifions de nombreuses connexions avec les acteurs présents : associations spécialisées dans la pair-aidance, réseau de professionnels de santé mentale, ... En parallèle, nous avons organisé des rencontres avec des acteurs clés comme l'UNAFAM 49, le Projet Territorial de Santé de Vendée, etc.

A Angers, où notre équipe est installée, nous avons collaboré à plusieurs reprises avec le Point J, qui est un lieu incontournable d'information et d'animation pour les 15-30 ans. Nous avons animé des stands à différents moments de l'année qui ont touché près de 300 étudiant·e·s.

Le 5 décembre 2023 aura lieu un événement autour de l'accès aux soins en santé mentale, "le Village de la santé mentale", dans les locaux du point J.

S'insérer dans un réseau institutionnel

Nightline a pour ambition un ancrage local auprès des institutions à tous les niveaux : collectivités locales, organismes sociaux, services décentralisés de l'Etat dans la région etc. L'année 2023, année d'ancrage, a abouti à la conclusion d'un partenariat avec la **ville d'Angers**, le **conseil départemental de la Sarthe**, la **Région Pays de la Loire** et l'**Agence Régionale de santé**. La diversification des soutiens et des relations qui en découlent permet de mieux mailler le territoire afin de faire connaître l'association et ses projets, mais aussi de viser l'insertion dans des projets locaux, pour répondre aux enjeux de santé publique sur le territoire ligérien. En particulier, les relations de travail avec la Région et l'ARS permettent d'assurer que les actions de Nightline peuvent toucher l'ensemble des étudiant·e·s de la région Pays de la Loire. Une visioconférence de présentation des outils du kit de vie demandée par l'ARS aura

lieu en décembre 2023 à différents acteurs locaux (CPAM, Maison des Adolescents, DASEN etc)

Un partenariat sur l'année 2023 a abouti avec la CPAM Loire-Atlantique, pour un projet sur toute la région portant sur la santé sexuelle et la santé mentale. Des amorces de discussion ont été réalisées avec les **Caisses Primaires d'Assurance Maladie** de la Sarthe et du Maine-et-Loire également, en parallèle d'un partenariat national avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. En effet, nos équipes ont été formées sur les procédures de droit commun, sur le parcours de soins, les remboursements, et les spécificités liées au statut d'étudiant·e.

Perspectives 2024

Présente sur la région Pays de la Loire depuis mars 2022, Nightline reste dans une dynamique d'ancrage territorial. En priorité, nous souhaitons :

- consolider l'accompagnement des écoutant·e·s, en travaillant sur le recrutement, la fidélisation des profils, la formation initiale, dans le cadre de la démarche en santé communautaire. Les professionnel·le·s de Nightline (psychologue, coordinateur·rice·s de projets, etc) travaillent avec et pour les étudiant·e·s
- stabiliser les ressources humaines locales, avec la présence d'un·e délégué·e territorial·e sur la région pour accompagner les 2 équipes de bénévoles et les 3 volontaires en service civique
- renforcer les capacités de décrochage des contacts, afin d'améliorer la couverture de contacts pris. Il s'agira d'optimiser le fonctionnement des permanences d'écoute, d'ajuster les soirs d'ouverture des permanences d'Angers et Nantes afin qu'elles soient complémentaires. De plus, des expérimentations sont prévues à partir de janvier 2024 : l'ouverture des permanences à 20h30 et le renforcement des permanences afin de prendre plus de contacts.
- permettre à plus d'acteurs de rejoindre le projet de Nightline, en touchant de nouveaux établissements d'enseignement supérieur (écoles) et de nouveaux partenaires financiers
- le développement de partenariats avec les acteurs locaux qui sont en contact avec les jeunes et les étudiants (associations, missions locales, centre de formation)
- consolider une stratégie à moyen terme (stratégie de développement territorial sur 3 ans)

Budget réalisé 2023 Nightline Pays de la Loire

Charges	Budget 2023	TOTAL
	1 ligne d'écoute à et 1 ligne	Prévisionnel 2023
60 - Achats	8 300	2 697
Matériel pour les lignes d'écoute (équipement bureau, ordinateur, téléphone...) et équipement pour les bénévoles	6 500	2 636
<i>Equipements bureau (bureaux, chaises)</i>		314
<i>Matériel informatique (ordinateurs, imprimantes)</i>		2 322
<i>Equipements pour les bénévoles (casques etc.)</i>		
Fournitures de bureaux et outils de travail (numériques et collaboratifs)	1 300	81
Petit matériel lié à la création de contenus (communication)	500	0
61 - Services extérieurs	1 500	464
Location téléphonie et tchat, maintenance	1 500	464
62 - Autres services extérieurs	37 600	38 796
Psychologues "de recours", mobilisés au gré des besoins par les bénévoles, et pour les groupes d'analyse de pratique mensuels	6 500	2 325
Développement web et mise à jour de l'annuaire pour orienter les étudiants	500	3 442
		0
Supports dédiés pour les stands (cartes de visite, tote bags, print...) affiches et affichages...	5 000	2 889
Campagnes de prévention, d'information et de déstigmatisation (prestataires en communication, réseaux sociaux...)	1 000	717
Conception et développement d'outils numériques de prévention, d'information et de déstigmatisation, sur le sujet de la santé mentale	1 000	0
Déplacements, missions (formation des bénévoles-écoutants, des volontaires en service civique, transport pour aller dans les villes d'équilibre, taxis pour raccompagner les bénévoles à leur domicile post-permanence, séminaire annuel régional inter-bénévoles, présentation aux partenaires régionaux...)	22 000	26 991
<i>Formation des bénévoles-écoutants, des volontaires en service civique</i>		7 500
<i>Transport pour aller dans les villes d'équilibre, présentation aux partenaires régionaux</i>		2 523
<i>Taxis pour raccompagner les bénévoles à leur domicile post-permanence</i>		6 667
<i>Séminaire annuel régional inter-bénévoles</i>		4 412
<i>Séminaire national annuel de formation et de cohésion</i>		5 889
<i>Catering bénévoles (thé, café, boissons, consommables)</i>	1 600	2 433
64 - Charges de personnel	98 600	96 034
Equipe des Pays-de-la-Loire : Délégué territorial et 3 volontaires en service civique	56 000	33 345
Coordinatrice des territoires en appui au Pays de la Loire (0,15 ETP)	8 000	29 686
Pôle prévention dédié à l'accompagnement des bénévoles-écoutants (0,25 ETP)	13 000	12 905
Pôle recherche et l'analyse de projets (0,15 ETP)	9 000	7 910
Pôle communication pour la conception et la tenue des campagnes (0,15 ETP)	7 200	7 102
Personnel dédié à la tenue de l'annuaire pour orienter les étudiants (0,1 ETP)	4 600	4 486
Frais de recrutement	800	600
65 - Autres charges de gestion courante	10 000	10 000
Charges indirectes : administration, comptabilité et audit, paie, banque, assurance...	10 000	10 000
TOTAL DES CHARGES	156 000	147 992

Ressources	2023
	1 ligne d'écoute à Angers et 1 ligne d'écoute à Nantes*
VENTES DE PRODUITS FINIS, MARCHANDISES	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	146 242
Nantes Université	38 000
Université d'Angers	27 000
Le Mans Université	11 000
CROUS de Nantes Pays de la Loire	10 000
ESSCA	1 800
Fondation Après Demain	5 010
Région Pays de la Loire	10 000
Agence régionale de Santé	30 000
Ville d'Angers	2 000
CPAM 44	6 432
Département Sarthe	5 000
ICAM	1 300
Université Catholique de l'Ouest 23-24 (site de Nantes)	450
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL DES PRODUITS	147 992

Le Crous met à disposition des locaux pour les bureaux et la ligne d'écoute à Angers ; l'association sollicite le CROUS pour une mise à disposition équivalente à Nantes, pour la ligne d'écoute

* Les étudiants auront accès à "Nightline Pays-de-la-Loire", avec un seul numéro de téléphone/tchat. Deux permanences nocturnes seront organisées, l'une à Angers et l'autre à Nantes, permettant l'engagement de davantage de bénévoles